



Traité Troumot

Michna 1 - Chapitre 7

האוכל תרומה מזיד משלם את הקרן, ואינו משלם את החומש.
והתשלומין חולין; ואם רצה הכוהן למחול, מחול.

Celui qui mange de la térouma de façon intentionnelle, doit rembourser le montant, mais non le cinquième. La valeur remboursée est profane. Si le Cohen veut y renoncer, il le peut.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions